



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 15/01/2016 avec votre chèque de caution à :

ORL-DPC : 3, rue de l'Arrivée - BP 50 - 75749 Paris cedex 15

Tél : 01.43.22.08.34 – E-mail : orl-dpc@snorl.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro RPPS : _____

Date de naissance : _____ Statut : Libéral/Salarié/Mixte : _____

Tél : _____ Portable : _____

E-mail : (obligatoire) _____

PROGRAMMES DPC – ACROPOLIS DE NICE (06)

JE M'INSCRIS A LA SESSION DU PROGRAMME INDEMNISE DE DPC : Cochez la case de l'atelier choisi

JEUDI 28 JANVIER 2016

14H00 à 17H00

DPC n° 44371500029 Session 1

Evaluation et prévention de la perte d'autonomie de la personne âgée
Experts : Dr S. TRONCHE / Dr S. IMBAUD - Animateur : Dr L. SEIDERMANN

DPC n° 44371500030 Session 1

La première consultation chez un patient adulte ronfleur suspect de SAOS
Experts : Pr F. CHABOLLE / Dr F. CHALUMEAU / Pr X. DUFOUR - Animateur : Dr L. YONA

VENDREDI 29 JANVIER 2016

9H00 à 12H00

DPC n° 44371500028 Session 1

Conduite à tenir devant une adénopathie cervicale chronique chez l'adulte
Expert : Pr E. REYT / Pr M. MAKEIEFF - Animateur : Dr J. M. KLEIN

DPC n° 44371500024 Session 1

Diagnostic et prise en charge d'une dysphonie
Experts : Dr Y. ORMEZZANO / Dr C. LOBRYEAU - Animateur : Dr M. HANAU

14H00 à 17H00

DPC n° 44371500026 Session 1

Dépistage, diagnostic et prise en charge de la surdité de l'enfant avant l'âge de 8 ans
Experts : Dr N. LOUNDON / Pr M. MONDAIN - Animateur : Pr V. COULOIGNER

DPC n° 44371500025 Session 1

Diagnostic et prise en charge des sinusites chroniques atypiques
Experts : Dr J.B. LECANU / J.F. PAPON - Animateur : Dr W. EL BAKKOURI

Modalités de prise en charge - Indemnisation

➔ INSCRIPTION⁽¹⁾ :

Pour vous inscrire à un programme DPC, vous devez suivre les 3 étapes suivantes :

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site : www.mondpc.fr en indiquant votre identifiant et votre mot de passe
- Indiquer le N° du programme et le N° de la session choisie dans la rubrique « inscription directe » et cliquez sur « Rechercher »
- Valider sur « S'inscrire »

➔ DOSSIER A ENVOYER :

Un chèque de caution de 230€ pour l'année 2016. Nous conserverons ce chèque durant l'année 2016 pour toutes inscriptions. Il sera détruit en fin d'année sauf en cas d'annulation tardive voir modalités ci-dessous.

➔ **TRANSPORTS :**

Aucune prise en charge, quel que soit la distance. Rappel : se rapprocher de son expert-comptable ou de son AGA pour la déductibilité.

➔ **ANNULATIONS :**

ORL-DPC encaissera le chèque de caution formation, en cas d'annulation du participant (**quel qu'en soit le motif**) moins de 15 jours calendaires avant la formation ou en cas de non-participation à la totalité de la formation. Un reçu fiscal vous sera remis.

➔ **INDEMNISATION OGDPC :**

Pour les libéraux : 517.50€⁽²⁾ (pour les 3 étapes intégralement réalisées), pour les hospitaliers prenez contact directement avec ORL-DPC.

ORL-DPC vous informera de votre inscription définitive par E-mail
Seuls les dossiers complets seront pris en compte

Pour toutes questions, contactez-nous : orl-dpc@snorl.org

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation des formations ORL-DPC ci-dessus.

Date : _____

Signature et cachet (obligatoire)

⁽¹⁾ **ATTENTION :** Vous devez impérativement vous identifier sur le site www.mondpc.fr en remplissant toutes les rubriques et en validant votre enregistrement avec le mot de passe de votre choix.
Avant de commencer, munissez-vous absolument de votre numéro RPPS (figurant sur votre carte de l'ordre ou sur votre carte CPS) et de votre RIB.
Vous recevrez par retour confirmation par mail de votre enregistrement et de votre mot de passe.
Cette opération conditionne la validité de toute la suite de votre démarche de formation y compris votre indemnisation.

⁽²⁾ En attente de confirmation